

---

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mardi 29 mars 2016

---

**Actes de vandalisme dans le métro**

---

**Communiqué de Nathalie Appéré**

---

Les Rennaises et les Rennais ont de nouveau subi les conséquences d'actes de vandalisme, qui ont cette fois entraîné une longue interruption du fonctionnement du métro. Heureusement, aucun des passagers présents dans la rame visée n'a été blessé.

Il n'est pas tolérable que des casseurs et des agitateurs prennent prétexte d'un mouvement social pour commettre leurs méfaits. Je souhaite que les plaintes déposées permettent à la police de retrouver les auteurs de ces troubles, et à la justice de les sanctionner.

C'est dans ce contexte que j'ai demandé au Préfet de définir, avec les organisateurs de manifestations, des parcours et lieux de rassemblements qui permettent, le cas échéant, de sécuriser les défilés. Si manifester est un droit, les actions spontanées et sporadiques, comme le blocage de la rocade ce matin, sont aussi dangereuses que pénalisantes.

Je rappelle que le centre historique de notre ville, avec ses rues étroites, ne permet pas que les manifestations se déroulent dans des conditions de sécurité satisfaisantes, et j'appelle chacun à faire preuve de responsabilité.

**Nathalie Appéré**Maire de Rennes

---